

# Riaillé

## — Agenda —

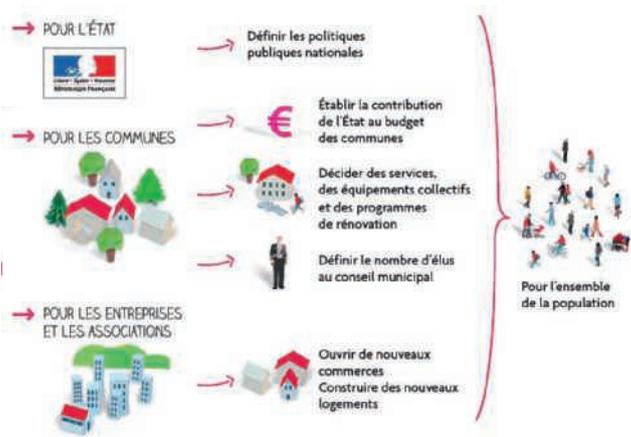
## — Edito —

### A quoi sert le recensement ?

L'enquête de recensement prévue en 2021 avait été exceptionnellement reportée d'une année en raison de la crise sanitaire. Elle se déroulera bien en 2022, à partir du 20 janvier. 4 agents recenseurs munis d'une carte officielle de la mairie (Thémis, Anaïs, Laëtitia et Katia) vont aller à votre rencontre jusqu'au 19 février. Merci de leur réserver le meilleur accueil !

**Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire**, mais c'est surtout un devoir civique, qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune, Riaillé.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, la réglementation sur l'hébergement d'urgence... Ses résultats sont aussi utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget de chaque ville. Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique des territoires et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, petite enfance, maisons de retraite, etc.), de programmer des moyens de transport à développer...



Si vous désirez aller plus loin, vous pouvez accéder aux résultats en cartes. Vous visualiserez de nombreux indicateurs démographiques, sociaux et économiques par commune, canton, département, zone d'emploi, région...

Alors soyez curieux, cliquez sur le lien ci-dessous !  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&categorie=7>

Sandrine Delaunay, Agent administratif en charge du recensement  
 André Raitière, Maire

- Mardi 8, mercredi 9 et mardi 15 février**  
**Stages de Musique Poly-Sons**  
 (voir pages intérieures)
- Vendredi 25 février**  
**Atelier Sérigraphie**  
 (bibliothèque de Riaillé, 18h30)
- Samedi 26 février**  
**Concert caritatif « Rêves en Couleurs »**  
 (Espace Culturel de la Mauvraie, 14h30 et 20h30)
- Lundi 28 février**  
**Pause Conviviale**  
 (Maison des Solidarités, Bonneuvre)
- Judi 03 mars**  
**Don du sang**  
 (Salle de la Riante Vallée, sur rdv, de 16h30 à 19h30)
- Samedi 12 mars**  
**Soirée LOTO**  
**de l'APEL de l'école Notre-Dame**  
 (Salle de la Riante Vallée, ouverture des portes à 18h)
- Vendredi 25 mars**  
**Assemblée Générale Amicale des Pêcheurs à la ligne de Riaillé**  
 (Salle polyvalente, Trans-sur-Erdre, 19h)

## Retour en images



Cérémonie de la Sainte-Barbe au Monument aux Morts, le samedi 8 janvier 2022



Recensement de la population : André RAITIÈRE (Maire), Sandrine DELAUNAY (agent administratif en charge du recensement), Adrien DURANDARD (superviseur INSEE), les agents recenseurs : Anaïs ROINSON, Thémis BELLEIL, Laëtitia MUNOZ, Katia CAILLET (photo en médaillon)



Retrouvez les vœux de la municipalité en vidéo : <https://youtu.be/6gQnjROz37A>



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 08 DÉCEMBRE 2021

Présents : 16 — Absents : 3 — Procurations : 3 — Votants : 19

### DESIGNATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT AU SEIN DU CONSEIL D'ÉCOLE

Le conseil municipal décide (à l'unanimité) de désigner Mme Anne-Lyse LEVEQUE en tant que représentante de l'Assemblée au sein du conseil d'école en lieu et place de Madame Isabelle BOURSIER.

### AVIS FAVORABLE SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN PAR LA SAS EOLA SUR LA COMMUNE (Village de Bourg Chevreuil)

Par arrêté préfectoral du 02/11/2021, une enquête publique a été ouverte, en mairie de Riaillé, du Mardi 23 novembre 2021 au Jeudi 23 décembre 2021 en vue de la délivrance de l'autorisation environnementale unique de construction et d'exploitation de 3 éoliennes par la société EOLA SAS sur le secteur de Bourg Chevreuil. Le Conseil Municipal décide (10 voix pour, 8 voix contre)\* de se prononcer favorablement sur le projet de construction.

(\*) Monsieur Yvan GAUTIER n'a pas participé au vote

### AVIS FAVORABLE SUR L'ABROGATION DE LA DIRECTIVE TERRITORIALE D'AMENAGEMENT DE L'ESTUAIRE DE LA LOIRE

La modification de grands projets tels que l'extension du port maritime sur le site de Donges-Est, le transfert de l'aéroport à Notre-Dame-des-Landes et l'arrêt programmé de la centrale thermique de Cordemais rendent la Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) de l'estuaire de La Loire DTA caduque.

Dans le cadre de l'enquête publique ouverte du 16 novembre 2021 au 17 décembre 2021, le Conseil Municipal décide (à la majorité 18 voix pour, 1 abstention) de se prononcer favorablement sur l'abrogation de la DTA Estuaire Loire.

### ACQUISITION DE TERRAINS - RUE DES ROCHETTES (PARCELLES B 559p, B560, B 561)

Dans le cadre de la politique réserve foncière, le conseil municipal décide (à l'unanimité) d'acquérir 3 parcelles, d'une surface globale de 830 m<sup>2</sup>, sise Rue des Rochettes au prix de 65 € / m<sup>2</sup>. Les frais d'acte restent à la charge de la commune.

### AMENAGEMENT DE LA RUE DE L'ERDRE (ENTREE DE BOURG SUD - ROUTE D'ANCENIS) - APPROBATION DE L'AVANT PROJET

Le cabinet 2 LM, maître d'œuvre pour l'aménagement de la Rue de l'Erdre, a remis le dossier d'avant-projet sommaire. Le montant estimatif des travaux s'élève à 1 030 000 € ht. Le montant des subventions susceptibles d'être accordées s'élève à 593 500€.

Le conseil municipal décide (à l'unanimité) d'approuver l'avant-projet sommaire et de solliciter les subventions pour cette opération.

### RENOVATION ET EXTENSION DES VESTIAIRES DU TERRAIN DE FOOTBALL - REMUNERATION DEFINITIVE DU MAITRE D'ŒUVRE

Au vu de l'estimation remise au stade de l'avant-projet définitif (329 276.48 € ht), la rémunération du maître d'œuvre est arrêtée à la somme de 30 205.84 € ht (9.17%).

### MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal décide (à l'unanimité) de mettre à jour le tableau des effectifs au 01/01/2022.

Emplois Permanents			
Poste supprimé		Poste créé	
Adjoint technique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	30h/ Semaine	Adjoint technique Principal 1 <sup>ère</sup> classe	30h/ Semaine

## SÉANCE DU 19 JANVIER 2022

Présents : 15 — Absents : 4 — Procurations : 4 — Votants : 19

### ETUDE FAISABILITE POUR LA REHABILITATION DE L'ESPACE CULTUREL ET LA CREATION D'UNE SALLE DE MUSIQUE

Une mission portant sur la faisabilité technique et financière de la réhabilitation de l'espace culturel et la création d'une salle de musique a été confiée au cabinet Atelier Préau.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de la phase 2 de l'étude valide le scénario pour la poursuite de cette mission.

### RENOVATION ET EXTENSION DES VESTIAIRES DU TERRAIN DE FOOTBALL - AVENANTS AU LOT 4 ET 8

Le Conseil Municipal décide (14 voix pour—5 abstentions) d'autoriser la signature des avenants aux lots 4 « menuiseries » et 8 « plomberie » pour un montant total de 10 867.95 € ht portant le marché de travaux à 363 707.70 € ht (+8.91%)

### ACQUISITION D'UNE BALAYEUSE DE VOIRIE

Dans le cadre de l'entente intercommunale constituée avec les communes de l'ancien canton, le conseil municipal décide de mutualiser l'achat d'une balayeuse de voirie pour un prix de 80 372.00 € ht. Cet équipement sera financé par les 5 communes de l'entente et le recours à un emprunt sur 5 ans.

### ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Le Conseil Municipal autorise (à l'unanimité) la signature des marchés d'entretien des espaces verts comme suit:

Lot 1 : LT PAYSAGE : 11 492.40 € ttc

Lot 2 : ArboRoué : 6 960.00 € ttc

Lot 3 : ArboRoué : 8 402.40 € ttc

### CESSION DE PARCELLES COMMUNALES

Dans le cadre de l'aménagement du Lotissement du Vallon du Moulin, le Conseil Municipal décide (à l'unanimité) de céder les parcelles B 1500 et B 1502, d'une surface totale de 150 m<sup>2</sup>, au groupe BERDES, aménageur, au prix de 9 €/m<sup>2</sup>.

### ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal décide (à l'unanimité) d'attribuer les subventions aux associations pour un montant total de 25 515 €.



## TRIBUNE LIBRE - EXPRESSION DES ÉLUS

### Nouveau parc EOLIEN à Bourg chevreuil, ni raisonnable, ni sérieux ...

En déc. le maire et une partie de sa majorité ont soutenu ce nouveau projet de parc. Les conseillers de Trans, Teillé, la Meilleraye et Joué ont voté contre. L'intérêt général et le bien commun de tous, nous ont amené, aussi à voter contre : pq?

Non raisonnable: Proche d'une zone Natura 2000 et humides -Saturation paysagère à venir,(130 éoliennes existants ou à venir sur un rayon de 20km)

Non sérieux : La SAS EOLA est en contentieux avec un parc sur Teillé, et vient d'être condamnée par le tribunal administratif à annuler celui-ci ! (pb enviro) . De + les études de sols attendues ne sont pas apportées . **Trop c'est trop !.**

Sandra BUREAU, Tanguy COGREL, Sabrina LE COZ,

## ÉLECTIONS



### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

**Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ?** N'oubliez pas de vous inscrire. Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

**Vous pouvez vous inscrire :**

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur [service-public.fr](http://service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n° 12669\*02 de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669\*02 de demande d'inscription.



DATES LIMITES D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES		
Inscription	Élections présidentielles	Élections législatives
En ligne	Jusqu'au 2 mars 2022	Jusqu'au 4 mai 2022
En mairie ou par courrier	Jusqu'au 4 mars 2022	Jusqu'au 6 mai 2022

**Rappel : si vous avez déménagé en 2021, vous devez transmettre un justificatif de domicile à la mairie pour changer votre adresse sur la carte électorale.**

### NOUVEAU MODÈLE DE CARTE ÉLECTORALE

La carte électorale évolue sur deux aspects :

- d'une part, un QR code a été ajouté sur le recto de la carte. Lorsqu'il est flashé, il permet d'accéder au site internet Élections (Répertoire Electoral Unique)
- d'autre part, le **Numéro National d'Électeur (NNE)**, déjà présent sur l'ancien modèle, est mis en valeur. Contrairement au numéro d'ordre qui sera modifié par la refonte des listes électorales, le numéro national d'électeur est permanent, unique et propre à chaque électeur.

Il est composé de 8 à 9 chiffres dans la majorité des cas. Les électeurs peuvent retrouver leur NNE en consultant leur carte électorale (ancienne ou nouvelle), ou en consultant le module "Interroger sa situation électorale" sur [service-public.fr](http://service-public.fr) :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

### ANNÉE DE REFONTE

Il s'agit d'une opération matérielle qui consiste à remettre en forme les listes électorales en supprimant toute référence aux électeurs radiés et en reclassant les électeurs par ordre alphabétique avec attribution d'un nouveau numéro suivant cet ordre. **Une nouvelle carte électorale sera donc adressée à l'ensemble des électeurs, qu'ils soient anciennement ou nouvellement inscrits sur ladite liste électorale.**

### PROCURATION

**Au 1er janvier 2022, le mandant devra renseigner son NNE et celui de son mandataire pour pouvoir donner procuration.**

La loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « Engagement et Proximité », en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022, supprime, pour l'établissement des procurations de vote, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune. **Désormais mandant et mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.**

### ETAT CIVIL

(fin 2021 - début 2022)

*Bienvenue à ...*

Théo JOUBERT  
Rafaël BRUNET  
Evan RENAUD  
Alban LEGENDRE

*Ils nous ont quitté...*

Yves HUARD  
Jeanne LHEUREUX née SECHER  
Aimée MACÉ née TESSIER  
Michel GAULTIER  
Philippe TROCHU  
Jean DUPÉ  
Erwan FLANDRIN  
Sylvie DUFOREAU née LAMÉNISOT  
Daniel GAUTIER  
Marie BELÉTEAU née LAMY



### RECENSEMENT A 16 ANS

#### QUAND ?

Dans les 3 mois suivant vos 16 ans.

#### COMMENT ?

En se rendant à la mairie, muni de votre carte d'identité et du livret de famille des parents ou directement en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

#### POURQUOI ?

Une fois recensé, une attestation de recensement, obligatoire pour se présenter aux examens, vous est remise. Cette démarche permet également votre inscription sur les listes électorales et déclenche votre convocation à votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

*N'oubliez pas : maJDC.fr*

## LA NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ GÉNÉRALISÉE SUR TOUT LE TERRITOIRE

Progressivement depuis quelques mois, la nouvelle carte nationale d'identité entre en vigueur sur tout le territoire. Cette carte, plus petite que l'ancienne, est au format carte bancaire (comme le nouveau permis de conduire) et contient une puce électronique. La mise en place de cette nouvelle carte vise à lutter contre la fraude et l'usurpation d'identité.



#### Que contient-elle ?

Sa puce électronique, hautement sécurisée, comprend des informations qui figurent sur la carte : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, l'adresse, la taille, le sexe, la date de délivrance de la carte et sa date de fin de validité ainsi que, comme pour le passeport, la photo du visage et les empreintes digitales (sauf pour les mineurs de moins de douze ans).

Elle est également équipée d'un cachet électronique visuel signé par l'État, qui permet une lecture automatique, ce qui permettra de détecter rapidement une éventuelle fraude si ces données ont été modifiées.

**À savoir :** Pour les enfants en garde partagée, il y aura toujours 2 adresses.

#### Dois-je renouveler ma carte qui est à l'ancien format ?

Il n'est évidemment pas obligatoire que tous les citoyens soient munis de cette nouvelle carte. Vous n'avez donc pas besoin de renouveler votre carte actuelle de manière anticipée si elle est encore valide. Ce n'est qu'à partir de 2031 que vous ne pourrez plus voyager dans l'espace européen avec votre ancienne carte.

#### Une nouvelle durée de validité

La durée de validité de la nouvelle carte sera de dix ans.

## Le réseau baby-sitting recrute !

**TU AS 15 ANS OU PLUS ET TU CHERCHES UN PREMIER EMPLOI ?**

Tu es disponible les mercredis, week-ends, vacances scolaires... ?  
Inscris-toi et bénéficie d'une formation gratuite, financée par le SIVOM (1,5 jours pendant les vacances scolaires d'avril)

**Ce job est fait pour toi !**

Les formulaires d'inscription sont disponibles en ligne sur le site [www.sivom-secteur-riaille.com](http://www.sivom-secteur-riaille.com) et en version papier à l'Espace France Services du secteur de Riaille.

**ON ATTEND VOS INSCRIPTIONS !**

Pour plus d'informations, nous contacter :

02 40 97 35 23

[accueilfranceservices@sivom-secteur-riaille.com](mailto:accueilfranceservices@sivom-secteur-riaille.com)

182 rue du Cèdre - 44440 Riaille

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi : 8h30 - 12h30 / 14h - 17h

Vendredi 8h30 - 12h30

## GESTION DES DÉCHETS : ÉVOLUTION DES TARIFS EN 2022



Les tarifs liés à la gestion des déchets évoluent en 2022. Ils n'avaient pas changé depuis 2016, année de la mise en place de la redevance incitative.

**La redevance incitative finance l'ensemble des coûts de collecte et de traitement des déchets sur le territoire pour les particuliers et les professionnels : les ordures ménagères, les emballages, le papier, le verre et tous les apports en déchèterie. Le service rendu comprend aussi la prévention des déchets et les actions autour du tri, du compostage...**

### Pourquoi une évolution des tarifs ?

Plus de 85 % des déchets collectés sur le territoire sont valorisés grâce aux efforts de chacun. Mais les taxes de l'État ainsi que les tonnages collectés ne cessent d'augmenter et génèrent des coûts supplémentaires. Afin de retrouver un équilibre financier, les tarifs liés à la gestion des déchets évoluent pour les particuliers comme les professionnels.

La hausse des dépenses pour la COMPA s'explique principalement par :

- **L'importante hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) mise en place par l'État afin de limiter l'enfouissement et inciter au recyclage :** Elle s'applique sur les tonnages d'ordures ménagères incinérées et sur les tonnages enfouis (déchets « tout venant » des déchèteries, non valorisables). La TGAP pour la COMPA en 2020 était de 126 687 €. En 2025, elle sera de 490 435 € à tonnages constants (5 200 tonnes enfouies et 7 190 tonnes incinérées), soit 287 % d'augmentation.
- **L'augmentation des tonnages collectés :** La collecte des ordures ménagères est à la baisse mais les autres déchets produits par les foyers sur le territoire augmentent : de 476 kg de déchets produits par habitant et par an en 2016, on est passé à 517 en 2020. Les apports en déchèteries ont fortement augmenté et représentent depuis plusieurs années la part la plus importante des tonnages (voir chiffres clés).

Conclusion : Les coûts de collecte et de traitement de tous ces déchets sont en hausse, les dépenses augmentent plus vite que les recettes. Le budget est en déséquilibre.

Pour éviter d'endetter les générations futures et conserver la qualité du service rendu, il faut donc rétablir un juste prix.

#### Exemple

**Vous disposez d'un bac ordures ménagères et êtes collecté en porte à porte :** un foyer d'une à deux personnes ayant un bac de 80 litres paiera 144 € par an pour 12 levées, contre 125 € en 2021, soit 1,6 € de plus par mois. Au-delà de 12 levées par an, chaque présentation du bac sera facturée 5€.

Renseignements auprès de la COMPA  
www.pays-ancenis.com - 02 40 96 31 89



#### Facturation

La facture que vous recevrez en janvier concerne la collecte du second semestre 2021. Cette facture ne sera pas concernée par les nouveaux tarifs. **Les tarifs s'appliquent dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Ils apparaîtront donc sur la facture du premier semestre 2022 que vous recevrez en juillet 2022.**

Composition du foyer	Volume bac en litres	Part fixe (12 levées incluses)	Levée complémentaire
1 à 2 pers.	80 L	144€	5 €
2 à 3 pers.	120 L	177 €	8 €
3 à 5 pers.	180 L	222 €	12 €
4 pers. et +	240 L	259 €	16 €



## IntraMuros

Vous n'avez pas ou ne pouvez pas télécharger l'application IntraMuros sur votre smartphone et souhaitez être avertis des informations qui y paraissent ?

**Communiquez-nous votre adresse mail à [mairie@riaille.fr](mailto:mairie@riaille.fr)**

et nous vous enverrons les informations sur votre messagerie électronique.

## ESPACE MULTIMÉDIA DU PAYS D'ANCENIS

### L'ACTUALITÉ DE 2022

En 2022, l'Espace Multimédia, géré par la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis, continue son activité à l'Espace Corail à Ancenis-Saint-Géréon : accès libre et gratuit à des ordinateurs, outils de bureautique et Internet. Le service maintient également ses permanences sur le Pays d'Ancenis.

En plus des permanences et de l'accès libre aux postes informatiques, un accompagnement individuel ou collectif pour toutes les questions relatives au numérique peut être proposé.

**Au programme :** aide à la prise en main d'un ordinateur, tablette ou smartphone, à l'utilisation d'outils numériques (e-mails, visio, réseaux sociaux, sites web), à l'accès aux services dématérialisés administratifs, au développement des connaissances des atouts et dangers d'internet.



A partir du printemps prochain, des conseillers numériques France Services rejoindront l'équipe pour renforcer la présence sur le territoire

Les prochaines permanences\* :

Les mardis 8 et 22 février  
Espace France Services de Riaillé de 10h à 12h

Retrouvez toutes les dates sur le site [www.pays-ancenis.com](http://www.pays-ancenis.com)

**Nouveauté 2022 :** Grâce à une imprimante 3D mise à disposition à l'Espace Multimédia, les usagers peuvent réaliser leurs propres créations ou travailler à partir de modèles téléchargés. **Des ateliers découverte de l'impression 3D** sont également proposés gratuitement en bibliothèques. Retrouvez toutes les dates des animations sur l'agenda Biblio'fil.

\*L'accès aux permanences est soumis au pass sanitaire.

Pour plus de renseignements :

Espace Multimédia du Pays d'Ancenis  
Espace Corail, 30 place Francis Robert  
44150 Ancenis-Saint-Géréon  
Tél. 02 40 09 20 13

## Chiffres-clés

### Production de déchets sur le territoire

- **517 kg/habitant en 2020** (476 en 2016, soit + 9 %), dont :
  - ⇒ 109 kg/habitant d'ordures ménagères,
  - ⇒ 34 kg/habitant d'emballages ménagers recyclables,
  - ⇒ 20 kg/habitant de papier,
  - ⇒ 52 kg/habitant de verre et
  - ⇒ 302 kg/habitant en déchèteries
- + 12 % de déchets collectés en déchèteries entre 2016 (270 kg/habitant) et 2020 (302 kg/habitant)
- 29 509 contributeurs à la redevance incitative, dont 28 413 particuliers
- + 287 % d'augmentation de la TGAP entre 2020 et 2025 à tonnages constants pour la COMPA
- 81 % des recettes proviennent de la redevance incitative



### ERRATUM

Sur le bulletin annuel, il faut voir sur le calendrier de collecte des déchets : **les jeudis 17/02 et 17/03** (et non les mercredis 16/02 et 16/03).

## CONCERTATION PUBLIQUE : « L'AVENIR DU TOURISME EN LOIRE-ATLANTIQUE, PARLONS-EN ! »

Soucieux de poursuivre le développement d'un tourisme plus écologique et solidaire, le Département de Loire-Atlantique a lancé ce mois-ci une concertation publique auprès des habitants afin de construire sa nouvelle stratégie touristique.

#### Comment contribuer et s'exprimer ?

Habitants ou visiteurs réguliers de la Loire-Atlantique, nous avons besoin de vos contributions pour imaginer collectivement le tourisme en Loire-Atlantique à l'horizon 2030. En faisant part de propositions et en répondant au questionnaire (jusqu'au 21 février) sur la plateforme de participation du Département : [participer.loire-atlantique.fr/tourisme](http://participer.loire-atlantique.fr/tourisme). En racontant son plus beau souvenir (lieu préféré, une expérience ou une découverte marquante en Loire-Atlantique) en nous envoyant la carte postale préaffranchie ou directement sur la plateforme [participer.loire-atlantique.fr/tourisme](http://participer.loire-atlantique.fr/tourisme) (jusqu'au 21 février).

Participation à des ateliers collectifs prévus en mars-avril 2022.

Plus d'infos sur [participer.loire-atlantique.fr/tourisme](http://participer.loire-atlantique.fr/tourisme)



# ANIMATIONS - ASSOCIATIONS

## PAUSE CONVIVIALE

La prochaine **PAUSE CONVIVIALE** aura lieu  
le **lundi 28 février 2022, de 14h à 17h**  
à la **Pause Solid'Erdre**, au 1 rue de la Garenne à **BONNŒUVRE**.

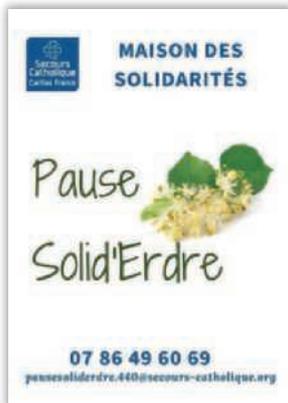
Nous prendrons, bien sûr, le temps de discuter, d'échanger des nouvelles des uns, des autres, de jouer, d'échanger des tuyaux pour mieux maîtriser internet, ...

Ce mois-ci, nous proposons de **REGARDER UN FILM ensemble** et d'échanger ensuite sur ce film. Vous penserez bien à vous munir de votre pass sanitaire. Cet après-midi se déroulera sous réserve de modifications liées aux conditions sanitaires. Nous ne partagerons pas de goûter. Si la situation s'améliore, nous vous en tiendrons informés.

Le covoiturage est bien sûr à privilégier. Chacun est invité à repérer autour de lui qui peut avoir besoin d'un chauffeur ou qui peut avoir une place dans sa voiture. Vous pouvez aussi :

- vous rendre, entre 13h45 et 14h00, aux points de rendez-vous suivants :
- à St Mars la Jaillé, devant le local des Restos du Cœur, 2 rue de l'Europe.
- à Riaillé, devant la maison paroissiale, 40 rue de l'Abbé Trochu
- ou contacter :
- Pour Pannecé, Marie-Annick 06 51 06 51 68
- Pour Teillé, Monique 06 79 03 31 03

Renseignements complémentaires : 07 86 49 60 69  
ou [pausesoliderdre.44@securus-catholique.org](mailto:pausesoliderdre.44@securus-catholique.org)



## AMICALE DES PÊCHEURS À LA LIGNE DE RIAILLÉ

Compte tenu des restrictions sanitaires encore en vigueur, l'assemblée générale de l'association, préalablement prévue le 4 février, est reportée au vendredi 25 mars à 19h, à la salle polyvalente de Trans-sur-Erdre.

Merci de votre compréhension, Le Bureau

## BIBLIOTHÈQUE

### ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE DE RIAILLÉ

**Vendredi 25 février : Atelier Sérigraphie sur le thème « Nature, haie et lérot »** avec Margot BÜRKI, de 18h30 à 20h30, à partir de 7 ans. Gratuit. Réservation obligatoire au 06 47 15 25 17.

**Du 1er au 28 février : Créez votre plus beau lérot** (représentez le lérot à votre façon, technique

### BIBLIOTHÈQUE RECHERCHE BÉNÉVOLE

**27 bibliothèques composent le réseau Biblio'fil, géré par la Communauté de communes du Pays d'Anenis (COMPA). Au quotidien, 400 bénévoles prêtent main forte à la trentaine de professionnels. Aujourd'hui, l'équipe a besoin d'être renforcée et le recrutement de nouveaux bénévoles est primordial.**

#### Un engagement

« L'implication citoyenne des bénévoles et leur action participent au développement de la lecture publique sur tout le Pays d'Anenis. En effet, lire nous permet d'apprendre, de comprendre, de rêver et de s'évader. Comme le dit si bien Mathias Enard (lauréat du prix Goncourt en 2015), je pense que « le savoir, en général, et la littérature, en particulier, ont un vrai pouvoir », Maurice Perrion, président de la COMPA.

#### Un rôle

Diverses missions sont proposées aux bénévoles : l'accueil et le conseil des lecteurs, la gestion des documents, la participation aux animations... Le bénévolat est ouvert à tous dès 16 ans. Pour rejoindre l'équipe, il suffit de se présenter à la bibliothèque du réseau Biblio'fil de son choix, puis, sur place, les bibliothécaires expliquent le fonctionnement et présentent les différentes missions possibles.

#### Paroles de bénévoles

« C'est un bénévolat qui ne prend pas trop de temps, on peut y consacrer deux heures par mois comme un après-midi chaque semaine. On fait selon ses disponibilités », explique Audrey, bénévole à Couffé.

« Le bénévolat à la bibliothèque me donne le sentiment d'être utile, c'est important pour bien vivre le passage de la vie active à la retraite », précise Maryvonne, bénévole à Vair-sur-Loire.

« Le bénévolat, tout le monde devrait en faire, cela apporte beaucoup et l'on rencontre des personnes près de chez soi », raconte Sylvaine, bénévole à Ingrandes-Le Fresne sur Loire.

« Je me suis engagée en tant que bénévole pour faire vivre la bibliothèque et la commune », indique Claire, bénévole à Vallons-de-l'Erdre



## OH ! MY LOVE : DU JAZZ ET DE L'AMOUR

Du 27 février au 8 avril 2022, le territoire du Pays d'Anenis célèbre le jazz et l'amour à travers l'aventure musicale **Oh ! My Love** avec le saxophoniste et compositeur **Alban Darche**. Au programme : des concerts et des actions culturelles.

Alban Darche est en résidence sur le Pays d'Anenis pour partager sa passion du jazz. Le point d'orgue du projet, c'est son concert **Oh ! My Love**, où il est accompagné du Mirifique Orchestra, le 8 avril au Théâtre Quartier Libre à Anenis-Saint-Géréon. Mais en amont, rendez-vous lors d'un concert plus intimiste. Des actions culturelles, destinées aux amateurs ou aux simples curieux, fleurissent également sur tout le territoire. Ce projet est proposé par la Communauté de communes du Pays d'Anenis, le Théâtre Quartier Libre et l'Agence départementale Musique et Danse en Loire-Atlantique dans le cadre du Projet Culturel de Territoire soutenu par le Département de Loire Atlantique.



Renseignements et inscriptions auprès de **Musique et Danse en Loire-Atlantique** :  
[www.musiquetdanse44.asso.fr](http://www.musiquetdanse44.asso.fr)  
Programme disponible sur [www.pays-ancenis.com](http://www.pays-ancenis.com)  
Événements sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

## L'agenda des bibliothèques est sorti !

Toutes les animations du réseau Biblio'fil sont à découvrir dans l'agenda des bibliothèques du Pays d'Anenis. Dévoreurs de livres comme amateurs d'un jour, petits et grands seront comblés !  
**Retrouvez-le en ligne sur [www.bibliofil.pays-ancenis.com](http://www.bibliofil.pays-ancenis.com) et dans les bibliothèques et lieux culturels du territoire.**



Organisé par l'Association Warrior Chloé  
Ensemble contre les cancers pédiatriques

## Concert Caritatif

# "Rêves en Couleurs"

1 guitare et 7 voix

1ère séance à 14h30  
2ème séance à 20h30

Samedi 26 Février 2022

Espace culturel de la Mauvraine - RIAILLÉ (44)

Uniquement sur RESERVATION

<https://www.helloasso.com/associations/association-warrior-chloe/evenements/concert-caritatif-reves-en-couleurs>

PUYDUFOU

### Atelier harpe

A partir de 7 ans

35 €

A Joué sur Erdre  
salle au-dessus de la cantine  
mardi 8 et mercredi 9 février 2022 de 10h à 12h

### Stages Poly-sons Vacances Février 2022

25 €

### Atelier sonorisation

A partir de 11 ans

A Riaillé  
Espace culturel de la Mauvraine  
Mardi 15 février de 14 à 17h

infos et inscriptions en ligne :  
[polysons.net](http://polysons.net)  
[ecoledemusiquepolyson@gmail.com](mailto:ecoledemusiquepolyson@gmail.com)  
ou  
par téléphone  
07 82 39 52 68

ouvert à tous

ANIMÉ PAR JEAN-PAUL

# RIAILLÉ

SALLE DE LA RIANTE VALLÉE

## LOTO

2€ la carte

20h SAMEDI 12 MARS 2022

Couverture des portes à 18h - Levée des réservations à 19h15

### À GAGNER

40 LOTS + 2 TIRAGES ENFANTS  
+ 3 LIGNES SUIVIES DE 12 LOTS CHACUNE

### CARTES CADEAUX U

(valables dans tous les magasins U de France)

1 X 600 €	4 X 60 €
1 X 200 €	7 X 50 €
1 X 150 €	7 X 40 €
	10 X 30 €

lots petits déjeuners - lots apéro  
tirages enfants - paniers garnis - Smart Box  
... nombreux autres lots ... !

Réservation possible 4€/pers (inclus à votre passage en caisse)  
par chèque à Ecole Notre-Dame 76, rue du Cèdre 44440 RIAILLÉ  
avant le 4 mars 2022  
Préciser votre nom et n° de téléphone  
et joindre une enveloppe timbrée  
pour retour de bracelet

Carte bancaire acceptée  
Bar - restauration sur place  
Pass sanitaire obligatoire

IBS  
IMPRIMERIE PLANCHENAULT

Organisé par l'APEL de l'école Notre-Dame de Riaillé  
Renseignements : [epocollodanienatle@gmail.com](mailto:epocollodanienatle@gmail.com) - 06 99 50 14 55

# COORDONNÉES UTILES

## Services municipaux

### Mairie

170, rue du Cèdre, BP 32, 44440 Riaillé  
Tél : 02 40 97 80 25 - Mail : [mairie@riaille.fr](mailto:mairie@riaille.fr)  
Site internet : [www.riaille.fr](http://www.riaille.fr)  
Accueil du public :  
lundi au jeudi : 8h30 à 12h30  
Le vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

### Restaurant scolaire

Bâtiment l'Orange Bleue - Rue des Lilas  
Tél : 02 40 97 84 09  
Mail : [restaurantscolaire-riaille@orange.fr](mailto:restaurantscolaire-riaille@orange.fr)

### Bibliothèque

Bâtiment l'Orange Bleue - Rue des Lilas  
Tél. : 02 40 97 85 92

## Permanences des élus

### Maire : André RAITIÈRE

Sur rendez-vous. Tél. : 06 42 34 79 04  
Mail : [a.raitiere@riaille.fr](mailto:a.raitiere@riaille.fr)

### Conseillère départementale :

#### Anne-Marie CORDIER

Sur rendez-vous. Tél. : 06 74 37 83 64  
Mail : [anne-marie.cordier@loire-atlantique.fr](mailto:anne-marie.cordier@loire-atlantique.fr)

### Député : Yves DANIEL

Sur rendez-vous. Tél. : 09 67 06 38 17  
Mail : [permanence-depute@yves-daniel.org](mailto:permanence-depute@yves-daniel.org)  
Dates permanences : [www.yves-daniel.org](http://www.yves-daniel.org)

## Transport Solidaire

07 80 55 59 46

## Conciliateur de justice

Sur rendez-vous : 02 40 83 87 00 (Mairie d'Ancenis-Saint-Géréon)

## Déchèterie (lieu-dit l'Aufraine)

Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h30  
Mardi de 9h à 12h30  
Samedi de 9h à 12h30 et 14h à 17h30

## Services de garde

Médecins : 15 - Pharmacie : 32 37  
Gendarmerie : 17 - Pompier : 18

## Services médicaux

### Médecins

Dr GALLOT Isabelle et Dr RICHE Violaine -  
66 rue du Calvaire - 02 40 97 81 93  
Dr TRILLARD Marc - 57 ch. de la Planchette -  
02 40 97 80 02

### Pharmacie CHEPEAUX

111, rue de l'Ouche - 02 40 97 84 23

### Infirmières

Mme BARTHÉLÉMY Sylvie : 02 40 97 87 56  
Mme DUBOIS Florence : 02 40 97 83 97

### Orthophonistes

Mme BANEATH Brigitte - 57 ch. de la Planchette -  
02 40 13 04 73  
Mme GODIN Marie - 2 Hameau du Boisillet 07 67  
36 67 39

## Kinésithérapeutes

Cabinet médical - 57 ch. de la Planchette  
Tél : 02 40 97 87 78

## Pédicure-podologue

Cabinet médical - 57 ch. de la Planchette (ou à domicile) Mme BOMPOIS Nelly : 02 40 97 36 50  
ou 06 82 93 79 43

## Ostéopathe :

Mme BOUGUYON Charlotte : 06 60 24 20 27  
2, Hameau du Boisillet

## Clinique vétérinaire

Rue de Bretagne  
Tél : 02 40 97 80 26

## Services Enfance Jeunesse

SIVOM du secteur de Riaillé  
182, rue du Cèdre  
Tél : 02 28 01 89 19  
Mail : [serviceenfancejeunesse@orange.fr](mailto:serviceenfancejeunesse@orange.fr)

## Accueil périscolaire

Bâtiment l'Orange Bleue - Rue des Lilas  
Tél. : 02 40 97 86 19  
Mail : [apsriaille@gmail.com](mailto:apsriaille@gmail.com)  
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : 7h15 à 9h00 et 16h30 à 18h45

## Accueil de loisirs

Bâtiment l'Orange Bleue - Rue des Lilas  
Tél. : 02 40 97 86 19  
Mail : [apsriaille@gmail.com](mailto:apsriaille@gmail.com)  
Le mercredi (hors vacances scolaires) : 7h15 à 18h45

## Halte garderie Roule Ti'Bouts

Bâtiment l'Orange Bleue - Rue des Lilas  
Mail : [contact@rouletibouts.fr](mailto:contact@rouletibouts.fr)  
Site internet : [www.rouletibouts.fr](http://www.rouletibouts.fr)

## Bateau sur l'Eau

(Lieu d'accueil parents-enfants de 0 à 4 ans)  
Bâtiment l'Orange Bleue - Rue des Lilas  
Tél : 02 40 35 47 73 - Mail : [epe44@wanadoo](mailto:epe44@wanadoo)  
Tous les jeudis (sauf vacances scolaires) : 9h30 à 12h.

## Relais Petite Enfance

*le RPE continue à accueillir les parents et assistantes maternelles sur rendez-vous, sur les horaires et lieux habituels.*  
Lundi et mercredi 9h15-12h à la Maison de l'Enfance « les Coccinelles » à Joué-sur-Erdre,  
Tél 02 28 24 57 59  
Mardi 15h30-19h30, jeudi 15h30-18h et vendredi 9h15-12h à l'Orange Bleue à Riaillé  
Tél 02 40 80 77 16 / 06 77 08 47 06  
[relaispetiteenfance@sivom-secteur-riaille.com](mailto:relaispetiteenfance@sivom-secteur-riaille.com)

## Foyer des Jeunes

Rue des Lilas  
Hors vacances scolaires: le mercredi et le samedi de 13h30 à 18h30  
Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30  
Tél : 02 51 71 07 25 ou 06 30 28 43 85  
Mail : [jeunessivomriaille@orange.fr](mailto:jeunessivomriaille@orange.fr)  
Facebook : foyer des jeunes sivom

## Bureau de Poste de Riaillé

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h à 12h30  
Jeudi : 10h30 à 12h30 - Samedi : 09h à 12h

## Espace France Services

182, rue du Cèdre - Tél : 02 40 97 35 23  
[accueilfranceservices@sivom-secteur-riaille.com](mailto:accueilfranceservices@sivom-secteur-riaille.com) - [www.sivom-secteur-riaille.com](http://www.sivom-secteur-riaille.com)  
Lundi, mardi, jeudi 8h30-12h30 et 14h-17h  
Vendredi 8h30-12h30 ; mercredi matin sur rdv

**Agence Départementale d'Information sur le Logement** Lundi 21 février, 09h à 12h, sur rdv sur le site [www.adil44.fr](http://www.adil44.fr)

## Association d'Action Educative 44

Sur rendez-vous au 02 51 79 16 18

## CAF (service ESF)

Sur rendez-vous au 02 53 55 17 02

## CARSAT (service social)

Jeudis 3, 10 et 17 février, de 9h à 17h  
Sur rdv : 36 46 (service social)

## Erdre et Loire Initiatives

Sur rendez-vous à Teillé : 02 40 97 73 79

## Espace Multimédia du Pays d'Ancenis

Informations : 02 40 09 20 13  
Mardis 08 et 22 février, 10h-12h

## France Alzheimer 44

Sur rendez-vous : 02 40 09 79 63

## Maison des Adolescents

Lundis 7, 14, 21, et 28 février, 10h à 12h  
sur rendez-vous au 02 40 51 55 60

## Mission Locale

Jeudis 3, 10 et 24 février, 9h à 17h,  
sur rdv au 02 40 96 44 30

## Mutuelle des Cheminots de la Région Nantaise (MCRN)

Sur rdv au 02 40 89 22 91

## Les Opticiens Mobiles

Sur rendez-vous au 06 08 98 21 62

## Protection Maternelle et Infantile, consultations prénatales

sur rdv : 02 44 42 12 13

## Protection Maternelle et Infantile, consultations puéricultrice

sur rdv : 02 40 97 04 70

## Service social du Conseil Départemental, Saint Mars la Jaille

Sur rendez-vous au 02 40 97 04 70

## Service social de Protection de l'Enfance

Sur rendez-vous : 02 51 72 93 04

## SOLIHA (Habiter mieux et PPRT)

Sur rendez-vous : 02 40 44 99 62

## Gendarmerie de Riaillé

Lundi, jeudi, vendredi : de 14 h à 18 h ;  
Mardi, mercredi, samedi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h ;  
Dimanche, de 15 h à 18 h.  
Jours fériés, de 15 h à 18 h, si jours habituels d'accueil. En dehors de ces horaires ou en cas d'urgence 24 heures/24 et 7 jours/7, sonner et utiliser l'interphone pour être mis en relation avec un opérateur.

Prochaine parution du bulletin : 05 mars 2022

Articles en format word et photos en JPEG à envoyer à :  
[mairie@riaille.fr](mailto:mairie@riaille.fr)  
avant le 21 février 2022, dernier délai

Si vous souhaitez recevoir le bulletin sur votre messagerie électronique : envoyez un mail à [mairie@riaille.fr](mailto:mairie@riaille.fr) (possibilité d'envoi du fichier en format spécifique pour les personnes non ou malvoyantes)

Consultable sur [www.riaille.fr](http://www.riaille.fr) et sur IntraMuros

Edition : Commune de Riaillé

Directeur de la publication : André RAITIÈRE

Commission communication : André RAITIÈRE, Gwladys MARCHAND, Joachim MARTIN, Véronique PEROCHEAU-ARNAUD, Jennifer FOURAGE-TOUBLANC, Tanguy COGREL, Georges LINGER, Patrice CHEVALIER, Yannick FERRAND, Jean-Claude CESBRON

Conception : Mairie de Riaillé - Service communication

Impression : Imprimerie PLANCHENAU - 500 exemplaires

Dépôt légal : février 2022

